



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical*



CHANT CHORAL

Division inférieure
1^{er} cycle
2^{ème} année

Avril 2009

**Introduction générale
Curriculum du 1^{er} cycle
Programme d'études
Evaluation**

La Commission nationale des programmes :

au 1^{er} janvier 2011

Président : M. Marc Jacoby

Commissaire à l'enseignement musical : M. Pol Schmoetten

Membres effectifs : Mme Colette Flesch
M. Fred Harles
M. Marc Juncker
M. Fernand Jung
M. Paul Scholer
M. Adrien Théato

Membres suppléants : Mme Mireille Colbach-Cruchten
M. Steve Humbert
M. Gilles Lacour
M. Paul Origer
M. Blaise Stélandre
M. Marc Treinen
M. Alain Wirth

Le groupe de travail « Chant choral » :

Président : M. Pol Schmoetten

Membres : M. Martin Folz
M. Marcel Hinger
M. Mario Paquet
Mme Sylvie Serra-Jacobs
M. Arthur Stammel

INTRODUCTION GENERALE

Chanter est une des formes de communication fondamentales depuis les origines de l'humanité.
L'homme et sa voix forment une unité.
Chanter est l'émotion communiquée, facilite le dialogue, engendre la communauté.

Le début du XIXe siècle est considéré comme le berceau du "mouvement choral" avec un premier pilier en Allemagne.
Des philosophes, poètes et auteurs voulaient ensemble avec les musiciens éduquer et cultiver la société par la musique chorale.

Jusqu'au jour actuel - et aujourd'hui peut-être encore plus – cette idée du chant choral est restée actuelle:

Le chant choral comme formation globale

Celui qui chante est actif aussi bien sur le plan artistique que sur le plan social. Il est en communication permanente, apprend la musique ancienne et contemporaine, s'engage pour un héritage culturel et s'investit dans le nouveau.

L'interprète et son instrument sont "un". Le chanteur est appelé à s'investir non seulement par sa voix, mais de s'engager avec tous ses sens pour entretenir et développer son instrument. Il vit la musique et la fait vivre.

L'enseignement du chant choral stimule et développe des capacités qui correspondent à ceux des orchestres et des ensembles. L'élément social est à la base du jeu d'ensemble.
Ainsi le chant choral pourra devenir un des supports essentiels de la société culturelle.

En particulier le travail avec les enfants, les adolescents et les jeunes adultes peut atteindre des thèmes sociaux importants : tolérance, intégration, prévention de l'agressivité, prévention à la drogue, sensibilisation de compétences sociales....

L'enseignement du chant choral comme branche principale ouvre de nouvelles perspectives aux jeunes dans le domaine professionnel : carrière de soliste, chanteur professionnel d'ensemble – et évidemment chef de chœur dans le cadre des ensembles d'enfants et d'adolescents, dans la musique liturgique, dans les écoles et autres institutions culturelles.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de promouvoir une formation précoce et professionnelle des enfants et des adolescents dans nos cours, écoles et conservatoires de musique.

Si le chant choral est enseigné comme branche principale dans le cadre de l'enseignement musical, il trouvera sa place dans notre société.

L'intérêt pour le chant choral est plus grand que jamais. Notre pays a absolument besoin de chefs de chœur, jeunes, qualifiés et aptes à prendre en charge des chorales et à fonder des nouveaux chœurs. Il s'agit de trouver, sans préjudice mais avec beaucoup de courage, de nouvelles manières de coopérer. À l'échelle européenne, les résultats de différents projets de promotion professionnelle dans le cadre du chant choral témoignent de son potentiel.

CURRICULUM DU 1^{ER} CYCLE

Le premier cycle de chant choral a une durée de 4 années et est ouvert aux enfants à partir de leur entrée en deuxième année d'école primaire.

Néanmoins comme pour toute autre branche de l'enseignement musical, il est possible d'offrir un cours d'initiation au chant choral sur une ou deux années (donc à partir de la deuxième année du préscolaire), cours d'une heure par semaine.

Le cours de chant choral est en principe un cours combiné qui comprend une partie de chant choral proprement dite, une partie de formation musicale – solfège et une partie de technique vocale. Le cycle se clôture par l'obtention du diplôme du 1^{er} cycle en chant choral, diplôme auquel est rattaché le diplôme de la 1^{ère} mention en formation musicale – solfège.

Les horaires prévus sont les suivants :

1^{ère} année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure
1 cours de formation musicale – solfège d'une heure

2^{ème} année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure
1 cours de formation musicale – solfège d'une heure
1 cours de technique vocale en petit groupe (3-4 élèves) d'une ½ heure

3^{ème} année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure
1 cours de formation musicale – solfège d'une heure
1 cours de technique vocale en petit groupe (3-4 élèves) d'une ½ heure

4^{ème} année : 2 cours de chant choral (deux journées différentes de la semaine) d'une heure
2 cours de formation musicale – solfège d'une heure
1 cours de technique vocale en petit groupe (3-4 élèves) d'une ½ heure

Certains cours de chant choral peuvent être échangés contre des répétitions de chorales de l'école en question.

Il est fortement recommandé de structurer les cours de façon à permettre le travail en commun de plusieurs groupes (d'âges et de niveaux différents) sur certaines plages horaires.

Le cours de formation musicale – solfège suivra les programmes officiels de la formation musicale – solfège de la division inférieure en respectant pourtant les exigences spécifiques d'un cours de chant choral. Une évaluation permanente des progrès des élèves est indispensable. Les épreuves en fin de cycle seront identiques aux épreuves de formation musicale – solfège (1^{ère} mention).

L'apprentissage d'un instrument est recommandé mais pas obligatoire.

PROGRAMME D'ETUDES

1. Formation vocale

Approfondissement et élargissement des exercices de la première année

2. Chant choral

Matière enseignée Développer la deuxième voix par le biais du canon qui serait à introduire par la polyrythmie, le canon parlé ou le canon à la quinte et le chant en bourdon.

Les élèves doivent apprendre à devenir plus autonomes dans le groupe et à suivre les gestes de direction.

Tout cela serait à faire à l'aide de chansons polyphoniques faciles à réaliser.

Répertoire Adapté à l'âge des élèves : tessiture appropriée, styles, époques et langues diversifiés. Chant a cappella ou avec accompagnement instrumental.

Méthodes Continuer le chant par imitation (du pédagogue ou d'un élève plus avancé) qui a beaucoup d'avantages.

L'apprentissage de chansons par la lecture des notes devient possible : chant en solmisation ou en vocalise.

Continuation du travail de base sur la technique vocale et respiratoire ainsi que des aspects liés à l'interprétation des chants polyphoniques.

3. Connaissance des notes

Matière enseignée Les élèves utiliseront maintenant toutes les notes qu'ils sont capables de chanter en sondant les limites de leurs tessitures (sol-sol, donc deux octaves). Ceci permettra aux enseignants d'aborder la clé de fa (réelle) en allant vers les notes graves de la clé de sol.

Méthodes Introduction de la clé de fa par des bourdons chantés ou instrumentaux. Avantage: apprentissage de quelques notes seulement.

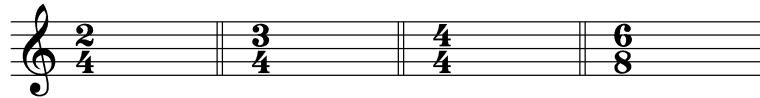
Transcription d'une 2^{ème} voix connue en clé de fa pour la faire interpréter par une voix d'homme ou un instrument. Cette méthode, qui pourrait ne s'appliquer qu'à une partie de la pièce, permet aux élèves d'apprendre la clé de fa par changement de clé aux endroits qui s'y prêtent (ils ne pourront en effet descendre au-delà du sol grave).

Pratique Pour éviter aux élèves des exercices de lecture crus, l'inventivité et la flexibilité du pédagogue sont de mise. Ainsi par exemple il serait possible d'indiquer aux élèves des notes qui ne correspondent pas aux hauteurs réelles ou de diviser une pièce en parties chantées par deux groupes d'élèves (les spécialistes de l'aigu relayant ceux du grave).

4. Rythme/Mesure

Matière enseignée

Mesures :



Valeurs (pas en lecture à vue) :



Rythmes à travailler dans les chansons:



S'y ajoute sur le plan rythmique tout ce qui peut être expliqué à l'aide d'un répertoire approprié.

Méthodes

Mêmes méthodes qu'au cours de la première année.

Pratique

Mêmes méthodes qu'au cours de la première année en y ajoutant la polyrythmie

5. Formation de l'oreille musicale

Paramètres

Mêmes paramètres que pour la première année.

S'y ajoute un élargissement des notions liées aux intervalles (tierces mineure et majeure, l'introduction de la quarte, de la quinte et de l'octave) et à la distinction entre majeur et mineur.

Amélioration de la capacité d'émission vocale par l'accroissement du tonus, de la qualité vocale et des capacités rythmiques.

Exercices d'intonation adaptés à la matière assimilée.

Notation de petits motifs musicaux (par exemple : exercices appris).

Méthodes

Mêmes méthodes qu'au cours de la première année.

6. Théorie

Matière enseignée

L'élève apprend à utiliser les **valeurs rythmiques** (mettre des barres de mesure, indiquer les pulsations, remplissage des mesures...).

Tonalités : do majeur, sol majeur, fa majeur (armure, gammes à écrire en indiquant les tons et demi-tons avec leurs degrés).

Écrire des intervalles (numéro sans autre précision).

Élargissement des **signes d'expression** et des autres **connaissances** acquises en première année (compositeurs, styles...).

EVALUATION DES ELEVES

Au cours d'un test qui aura lieu à la fin de la deuxième année on déterminera si l'enfant répond aux exigences particulières d'un cours de chant choral.

Ce test a pour but de dévoiler si l'élève...

- accède à la troisième année de chant choral
- redoublera sa deuxième année de chant choral pour acquérir encore quelques compétences spécifiques qui lui font défaut
- sera intégré dans un cursus de « formation-musicale solfège », si les capacités vocales de l'enfant ne correspondent pas aux exigences du chant choral.

Le test consiste en

1. Un exercice d'échauffement avec ou sans « body percussion ».
2. Une chanson (ou un exercice) du répertoire choisi par l'élève.
3. Une chanson (ou un exercice) du répertoire choisi soit par l'enseignant soit par la direction.

Une fiche d'évaluation à remettre par l'enseignant et reprenant les points suivants complète le test :

1. Prestation par l'élève.
2. Intonation.
3. Rythme.
4. Assimilation des contenus travaillés : exercices d'écoute, dictée, lecture, théorie.
5. Intégration dans le groupe.
6. Application.

P.S. Un dossier spécifique contenant une traduction allemande du programme, des exercices de détente et de respiration ainsi qu'un choix de répertoire correspondant aux exigences du programme est disponible au Commissariat à l'enseignement musical pour la rentrée scolaire 2009/2010.